



DEVENEZ MÉCÈNE

de la Fondation Maison Saint-Benoît



Qui sommes-nous ?

La Maison de Retraite Saint-Benoît a été fondée il y a deux siècles par le Général Comte de Boigne, qui renouait ainsi avec la vocation première du couvent des Augustins dans lequel elle est installée.

Sa mission est toujours la même aujourd'hui : proposer un cadre de vie agréable et sécurisé à des personnes auxquelles la perte d'autonomie liée à l'âge impose un accompagnement, à travers la gestion d'un **EHPAD à taille humaine**.

La Maison Saint-Benoît est un établissement à but non lucratif géré par une **association indépendante reconnue d'utilité publique**.

Administrée par des **bénévoles**, cette fondation est guidée par des valeurs fortes : "accueillir, héberger et accompagner les résidents, dans le respect et la bienveillance."

Pourquoi nous aider ?

Les temps sont durs pour les EHPAD. La meilleure volonté du monde ne suffit pas toujours, et nous devons faire face aux problèmes récurrents de recrutement, à l'inflation, à l'entretien de nos bâtiments anciens... malgré des financements publics insuffisants.

Les personnes recherchant une place en EHPAD sont de plus en plus nombreuses : **comment faire pour continuer à les accueillir dans les meilleures conditions, en maintenant des tarifs raisonnables ?**

Pour maintenir la qualité de vie de nos résidents et en accueillir de nouveaux, nous avons besoin d'aide notamment sur les points suivants :

- **L'entretien et la rénovation des bâtiments :** occuper un lieu historique est une chance. L'entretenir est un budget !
- **L'animation :** pour que l'EHPAD reste un lieu vivant où l'on passe de bons moments ensemble.
- **L'amélioration du quotidien :** pour que nous puissions maintenir un niveau de prestations et d'hébergement de qualité.



Photo : ©Cécile Bouchayer



“ On devient vieux quand les jeunes nous abandonnent... ”

Marcel Pagnol

Comment nous aider ?



Vous êtes une entreprise

UN CHOIX SOLIDAIRE POUR RÉDUIRE VOTRE FISCALITÉ

Votre don peut prendre l'une des 3 formes suivantes :

- **FINANCIÈRE**

L'entreprise effectue un don en argent, ponctuel ou régulier.

- **EN NATURE**

L'entreprise fait don d'un bien mobilier (nourriture, ordinateurs...).

- **EN COMPÉTENCE :**

L'entreprise réalise une prestation de service ou met son personnel à disposition.

→ L'entreprise donatrice bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % du montant du don (ou de la valorisation du don en nature ou compétence).

→ Le logo de votre entreprise apparaîtra sur la page mécènes de notre site internet.

si vous souhaitez nous apporter votre soutien, contactez la directrice, **Marie-Pierre Albanel** :

mp.albanel@maison-saint-benoit.fr

04 79 33 30 44

Vous êtes un particulier

CHACQUE DON COMPTE POUR NOUS, ALORS N'HÉSITEZ PAS !

- **Pour les donateurs**

Votre apport peut être ponctuel (don unitaire) ou régulier (par exemple, tous les mois).

→ Il vous donne droit à une réduction d'impôt de 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Par exemple, votre don d'une valeur de 1 000 € vous reviendra après déduction fiscale à 340 €.

- **Si vous êtes redevable de l'IFI (ex ISF)**

→ 75 % du montant de votre don sera déductibles de cet impôt (réduction limitée à 50 000 €, ce qui représente un don de 66 667 €).

Par exemple, votre don d'une valeur de 1 000 € vous reviendra après déduction fiscale à 250 €.

- **Faire un legs**

Réserver une part de votre patrimoine à notre fondation, c'est soutenir durablement un modèle d'EHPAD à taille humaine tourné vers le soin et le respect de ses résidents. C'est une démarche très simple, parlez-en à votre notaire.



DONNER EN LIGNE

Sur www.helloasso.com, choisir
« Fondation Maison Saint-Benoît »

DONNER PAR CHÈQUE

à l'ordre de « Fondation
Maison Saint-Benoît »

DONNER PAR VIREMENT

Coordonnées bancaires
disponibles sur demande



27 rue du Laurier • 73000 Chambéry

04 79 33 30 44

accueil@maison-saint-benoit.fr

www.maison-saint-benoit.fr